



**Syndicat  
des professeurs et professeures  
de l'Université Laval**

## **COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUL**

**Rapport annuel  
1<sup>er</sup> juin 2002 au 31 mai 2003**

---

Les Statuts du SPUL prévoient que : « Le Comité exécutif soumet au Conseil un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'Assemblée générale et distribué aux membres » (article 28.7) et que : « l'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif » (article 10.4).

Le rapport annuel du Comité exécutif constitue un document d'information dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son syndicat durant la dernière année.

Au cours de l'année 2002-2003, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes :

Présidente	DÉOM, Esther (relations industrielles)
Vice-président	ALLARD, Guy (phytologie) (à compter d'août 2002 jusqu'à avril 2003)
Vice-président	FAUCHER, Alain (faculté de théologie et de sciences religieuses)
Trésorier	GOSELIN, Maurice (école de comptabilité)
Vice-président	LEFRANÇOIS, Michel (sciences animales) (depuis avril 2003)
Vice-président	RICHARD, Marc J. (génie mécanique) (jusqu'en août 2002)
Vice-président	THÉRIAULT, Roger (sols et génie agroalimentaire)
Secrétaire	TÉTREAU, Sylvie (réadaptation)

Le Comité exécutif a tenu 41 réunions régulières et deux réunions spéciales entre le 1<sup>er</sup> juin 2002 et le 31 mai 2003. Ce rapport fait état des activités du Comité exécutif dans l'ordre suivant :

- 1) les faits saillants de l'année 2002-2003;
- 2) les affaires courantes;
- 3) le personnel du SPUL;
- 4) les perspectives pour l'année 2003-2004.

## **1. LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2002-2003**

Parmi les nombreux dossiers traités par le Comité exécutif en 2002-2003, quelques-uns ont particulièrement retenu notre attention :

- 1.1 les primes individuelles;
- 1.2 le fisc et les frais afférents à l'année d'étude et de recherche;
- 1.3 l'amendement n° 22\* du règlement du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL);
- 1.4 la syndicalisation des professionnelles et professionnels de recherche;
- 1.5 la mise en place de la convention collective;
- 1.6 la préparation de la prochaine négociation;
- 1.7 le programme d'accès à l'égalité;
- 1.8 la propriété intellectuelle;
- 1.9 le recrutement dans les comités du SPUL.

### **1.1 LES PRIMES INDIVIDUELLES**

Lors de la dernière négociation, les parties avaient convenu par lettre d'entente de constituer un groupe de travail sur les primes individuelles. Son mandat était de réévaluer et, au besoin, modifier les balises et critères utilisés par le vice-recteur aux ressources humaines dans l'attribution des primes individuelles. Au fil des rencontres, les discussions ont également porté sur l'attribution des primes de chaire de recherche et de direction de programme. Deux lettres d'entente à ce sujet ont été approuvées par le Conseil syndical du 11 octobre 2002.

### **1.2 LE FISC ET LES FRAIS AFFÉRENTS À L'ANNÉE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE**

Malgré quelques rebondissements, le dossier du fisc et des frais afférents à l'année d'étude et de recherche n'a pas vraiment progressé au cours de la dernière année. Tout d'abord, l'appel logé par le SPUL en Cour d'appel fédérale et prévu initialement le 23 octobre 2002 a été reporté à une date ultérieure. Le SPUL a mandaté un nouveau procureur, Me Daniel Bourgeois, pour défendre le dossier. Aussi, l'Université Laval a demandé et obtenu d'être considérée comme intervenante au dossier, étant donné les implications financières possibles pour elle. Elle a donc ajouté son mémoire à ceux des autres parties au dossier. Malgré une requête en ce sens exprimée par le SPUL, l'Université n'a pas donné suite à une demande d'étudier la possibilité de mettre en place de nouveaux mécanismes de distribution des sommes d'argent liées à l'année d'étude et de recherche. Il reste actuellement 86 dossiers actifs associés à la cause type actuellement portée en appel.

### **1.3 L'AMENDEMENT N° 22\* DU RÈGLEMENT DU RÉGIME DE RETRAITE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (RRPPUL)**

En vue d'améliorer les dispositions du Régime de retraite à partir d'une partie des surplus actuariels identifiés dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2001, les parties ont, par lettre d'entente, introduit un amendement (n° 22) au Régime. Cet amendement, adopté au Conseil syndical du 15 novembre 2002,

prévoit l'indexation à 100 % des rentes de retraite pour toutes les participantes et tous les participants pour l'année 2001 et la fixation de la cotisation salariale et de la cotisation patronale à 8,5 %, soit la cotisation minimale prévue dans le règlement du Régime.

#### **1.4 LA SYNDICALISATION DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE RECHERCHE**

Il y a deux volets au dossier de la syndicalisation des professionnelles et professionnels de recherche : 1) le cas des professionnelles et professionnels œuvrant sur le campus; 2) le cas de celles et ceux œuvrant hors campus. L'Employeur a finalement reconnu qu'il était l'employeur des membres du Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL) travaillant sur le campus. Il a cessé les procédures juridiques dans lesquelles il s'enlisait depuis de nombreuses années. La négociation d'une première convention collective avec ce groupe a donc été entreprise et est sur le point de se terminer. Le cas des professionnelles et professionnels de recherche hors campus fait toujours l'objet d'un recours devant la Commission des relations du travail. Dossier à suivre.

#### **1.5 LA MISE EN PLACE DE LA CONVENTION COLLECTIVE**

L'année 2002-2003 a permis aux différents comités du SPUL de vérifier l'application des nouvelles clauses de la convention collective dans leur domaine respectif. Ce fut une année charnière pour identifier les « irritants » qui existent dans notre convention collective et les améliorations qui pourraient être apportées lors de la prochaine négociation en 2004.

La modification de certaines procédures prévues à la convention collective et l'ajout de délais ont nécessité la mise en place, par le SPUL, de nouveaux outils internes pour vérifier le respect des dispositions de la convention collective.

#### **1.6 LA PRÉPARATION DE LA PROCHAINE NÉGOCIATION**

Le Comité exécutif a commencé à préparer la prochaine négociation. Les présidentes et présidents des divers comités ont été consultés afin qu'elles et qu'ils identifient les « irritants » de la convention collective actuelle et proposent des modifications. Une analyse des échelles salariales des universités québécoises est également en cours de réalisation. Alain Faucher, vice-président, et Maurice Gosselin, trésorier, ont été mandatés par le Comité exécutif pour réaliser ces étapes initiales de la préparation à la négociation.

#### **1.7 LE PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ**

L'Université compte 63 unités. En vertu de la convention collective, les unités qui comptent un minimum de trois (3) membres du SPUL doivent produire et faire accepter un plan de redressement (Programme d'accès à l'égalité). Le Comité paritaire sur l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes étudie ces plans et en propose l'acceptation. Les derniers plans ont été acceptés le 24 mai 2003. Cette pratique influence des milieux non assujettis qui amorcent de leur propre chef un exercice analogue, par exemple certains milieux reliés à l'Association des médecins cliniciens enseignants de Laval (AMCEL) ou des milieux subventionnés en médecine. Les premiers plans ayant été approuvés le 18 décembre 2001 par le comité paritaire, des mises à jour devront être approuvées dès décembre 2004.

La mise en vigueur, en avril 2001, de la *Loi sur l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne*, est susceptible d'entraîner des modifications dans le programme d'accès à l'égalité pour les professeures. Ce dossier se gère au Comité paritaire sur l'accès à l'égalité. Cependant, plusieurs étapes de l'application de la loi sont réalisées par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec (CDPJQ). Par conséquent, nous ne pouvons pas contrôler les délais encourus par le traitement du dossier de l'Université Laval par la CDPJQ. À suivre.

## **1.8 LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Le travail de réflexion sur la propriété intellectuelle, amorcé depuis quelques années au SPUL, s'est fortement intensifié au cours de la dernière année à l'occasion de la négociation spécifique à ce sujet qui avait été convenue lors de la signature de la convention collective 1999-2004. Le Comité ad hoc de négociation sur la propriété intellectuelle, de concert avec un Comité d'appui et de stratégie, a défendu les vues du SPUL sur la propriété intellectuelle en soumettant une version relativement achevée d'un Règlement sur la propriété intellectuelle qui n'a malheureusement pas reçu l'aval de la partie patronale. Il est à souhaiter que les progrès réalisés au cours de cette négociation permettront d'arriver à un nouveau règlement sur la propriété intellectuelle dans un très proche avenir. Les travaux des comités mentionnés sont résumés dans la suite du rapport.

## **1.9 LE RECRUTEMENT DANS LES COMITÉS DU SPUL**

Le recrutement dans les comités du SPUL a, comme toujours, mobilisé beaucoup d'énergie au Comité exécutif afin d'assurer que tous les postes des comités soient comblés dans les meilleurs délais.

La composition de chacun des comités au cours de l'année, présentée dans le rapport, montre que cet objectif a été largement atteint.

## **2. LES AFFAIRES COURANTES**

Le fonctionnement courant du SPUL est basé sur la contribution de ses diverses instances, aussi bien l'Assemblée générale de ses membres et le Conseil syndical que ses nombreux comités.

Ainsi, au cours de l'année 2002-2003, tous les comités du SPUL ont été actifs. Chaque comité du SPUL a produit un rapport annuel de ses activités qui a été reçu par le Conseil syndical.

### **2.1 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le jeudi 14 novembre 2002 à l'Amphithéâtre Hydro-Québec. Le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2001-2002 ainsi que les états financiers y ont été adoptés. De plus, Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition), Paul-Victor Paré (école de comptabilité) et Patrick Savaria (finance et assurance) ont été élus membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour 2003-2004.

## **2.2 LE CONSEIL SYNDICAL**

Marcel Aubert (faculté de théologie et de sciences religieuses) a présidé les réunions du Conseil syndical et André Lareau (faculté de droit) a agi comme président suppléant. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à 11 reprises en réunions régulières. Suite à une décision du Conseil syndical du 11 octobre 2002, les procès-verbaux officiels sont maintenant transmis aux membres du SPUL sous forme électronique publique. Ils sont également accessibles sur le site Internet du SPUL (<http://www.spul.ulaval.ca>).

## **2.3 LES COMITÉS PERMANENTS**

### **2.3.1 Le Comité d'aide financière**

Le Comité d'aide financière était composé de :

CARRIÈRE, Monique (réadaptation)

GOSSELIN, Maurice (école de comptabilité) représentant du Comité exécutif

LACHANCE, Marie J. (économie agroalimentaire et consommation) présidente

NIQUETTE, Manon (information et communication)

Le Comité d'aide financière s'est réuni une fois et a procédé à l'analyse des demandes d'aide financière. Un montant de 9 300 \$ a été versé à des groupes conformément à la Politique d'insertion du SPUL dans son milieu. Cette politique a été modifiée pour pouvoir aussi considérer des activités de soutien aux étudiantes et étudiants.

### **2.3.2 Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle**

Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle était composé de :

GENEST, Christian (mathématiques et statistique) président jusqu'en avril 2003

GOSSELIN, Maurice (école de comptabilité) représentant du Comité exécutif

PIETTE, Christine (histoire)

PLANTE, Jean (fondements et pratiques en éducation)

Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle a étudié l'évolution du corps professoral à l'Université Laval depuis quelques années et a publié, en collaboration avec le Comité exécutif, trois *SPULTINs* sur ce thème. Un quatrième *SPULTIN* sur ce sujet sera publié en collaboration avec le Comité de la condition féminine et le Comité exécutif en août 2003.

### **2.3.3 Le Comité d'application de la convention collective**

Le Comité d'application de la convention collective était composé de :

JUHEL, Denis (langues, linguistique et traduction)

Le comité a été fusionné avec le Comité des griefs lors du Conseil syndical du 13 décembre 2002.

### 2.3.4 Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs était composé de :

DOMPIERRE, Johanne (relations industrielles) (jusqu'en avril 2003)

EVERETT, James (école de psychologie) président

GAUTIER, Antoine (opérations et systèmes de décision)

LAPOINTE, Gisèle (sciences des aliments et nutrition)

LAREAU, André (faculté de droit)

MURA, Roberta (études sur l'enseignement et l'apprentissage) (à compter de mai 2003)

TÉTREAULT, Sylvie (réadaptation) représentante du Comité exécutif

Le comité a tenu 11 réunions régulières et des réunions ponctuelles selon les dossiers en cours. Avant la fusion du Comité d'application de la convention collective et du Comité des griefs, il y a eu, entre le 31 mai 2002 et le 13 décembre 2002, 71 consultations traitées par le Comité d'application de la convention collective.

Au cours de l'année 2002-2003, 100 consultations ont été discutées formellement aux réunions du Comité d'information sur la convention collective et des griefs (CICCG). De ce nombre 10 touchaient l'année d'étude et de recherche, 4 l'assemblée d'unité, 9 la charge de travail, 24 les conditions de travail, 11 les congés et absences motivées, 5 les problèmes d'éthique et de harcèlement, 2 le fonds de soutien aux activités académiques, 17 les promotions et 18 les problèmes de recrutement et la rétention des professeurs. Treize de ces consultations sont toujours à l'étude alors que des ententes sont intervenues dans trois cas. Six consultations se sont traduites en amorce de procédures de grief alors que 18 autres ont conduit à des propositions de solution autres que le grief. Des réponses définitives ont pu être fournies à 60 demandes d'information.

Il y avait 11 griefs actifs au début de l'année dont 4 sur l'avancement dans la carrière, 2 griefs individuels et 5 griefs déposés par le syndicat. Huit nouveaux griefs se sont ajoutés en cours d'année, contre 5 l'année précédente, soit 2 sur l'avancement dans la carrière, 2 griefs individuels, 2 griefs de groupe et 2 griefs présentés par le syndicat.

Dix-neuf griefs ont été traités au cours de la dernière année. Il y a eu règlement dans 10 de ces griefs. De ce nombre, 7 étaient à la satisfaction du syndicat alors qu'il y a eu rejet en arbitrage dans un cas, désistement dans un autre et retrait du grief dans un dernier cas. Finalement, l'audition est remise *sine die* dans 3 des griefs encore actifs alors que les 6 autres griefs cheminent normalement.

L'année 2002-2003 a donné l'occasion de roder le fonctionnement du nouveau CICCG. Les réponses aux demandes d'information ont permis de donner satisfaction aux membres dans une grande proportion des cas.

### 2.3.5 Le Comité de la condition féminine

Le Comité de la condition féminine était composé de :

CHAÎNÉ, Francine (école des arts visuels)

DÉOM, Esther (relations industrielles) représentante du Comité exécutif (jusqu'en août 2002)

DORÉ, François M. (médecine)

FAUCHER, Alain (faculté de théologie et de sciences religieuses) représentant du Comité exécutif (à compter d'août 2002)

LEE-GOSSELIN, Hélène (management) présidente

MURA, Roberta (études sur l'enseignement et l'apprentissage) (jusqu'en mai 2003)

WEST, Gale Ellen (économie agroalimentaire et consommation)

Le comité s'est réuni à dix reprises. Il a soutenu ses représentantes au Comité paritaire sur l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, Gale Ellen West et Hélène Lee-Gosselin, dans deux dossiers : 1) les implications de la Loi 143 (*Loi sur l'accès à l'égalité dans les organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne*) sur le programme d'accès à l'égalité (PAE) de l'Université; 2) la mise à jour des plans de redressement par les unités. Le comité a aussi exploré les modifications possibles à faire du Programme d'accès à l'égalité. Enfin, le comité a organisé deux rencontres avec les femmes professeures. Elles y ont exprimé les défis et les plaisirs rencontrés dans l'exercice de leur profession. Les membres du comité ont aussi poursuivi leurs interventions de type « mentorat informel ».

### 2.3.6 Le Comité de soutien aux professeures et professeurs

Le Comité de soutien aux professeures et professeurs était composé de :

BACHELOR, Alexandra (école de psychologie) (à compter de novembre 2002)

POCREAU, Jean-Bernard (école de psychologie)

TROTTIER, Germain (école de service social) (jusqu'en août 2002)

VIENS, Chantal (sciences infirmières) présidente

Les membres du comité ont fait une proposition au Comité exécutif concernant le changement de nom du Comité d'aide aux professeures et professeurs ainsi qu'une modification au mandat. Une proposition à ce sujet a été présentée et adoptée au Conseil syndical du vendredi 21 février 2003. Le comité a maintenant pour nom : *Comité de soutien aux professeures et professeurs*.

Compte tenu du caractère hautement confidentiel et de la nature même de leurs interventions, le Comité exécutif n'a pas de lien direct avec les membres de ce comité. Cette confidentialité absolue est essentielle à la crédibilité même du service de soutien. Il est utile de rappeler que le numéro de téléphone pour joindre les membres du comité (654-4721) est tout à fait indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

### **2.3.7 Le Comité du SPUL sur la retraite**

Le Comité du SPUL sur la retraite était composé de :

ALLARD, Guy (phytologie) membre du comité (jusqu'en août 2002) et représentant du Comité exécutif (d'août 2002 à avril 2003)

BARITEAU, Claude (anthropologie)

BRISSON, Louise (biochimie et microbiologie) (à compter de septembre 2002)

GIASSON, Luc (faculté de médecine dentaire) (jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2002)

HUOT, Diane (langues, linguistique et traduction)

LAGACÉ, Robert (sols et génie agroalimentaire) (de juin 2002 à septembre 2002)

LEMIEUX, Gérald (biochimie et microbiologie) président

RICHARD, Marc J. (génie mécanique) représentant du Comité exécutif (jusqu'en août 2002)

VALOIS, Pierre (fondements et pratiques en éducation) (à compter de juin 2002)

Le comité s'est réuni à 10 reprises durant la période et a travaillé sur les dossiers relatifs à l'Amendement n° 22 qui portait sur la bonification de l'indexation des rentes de retraite et la fixation des taux de cotisations salariale et patronale. Il s'est aussi préoccupé de l'évolution des marchés financiers et la solvabilité du régime.

### **2.3.8 Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives**

Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives était composé de :

BAZIN, Claude (génie des mines, de la métallurgie et des matériaux)

BEAULAC-BAILLARGEON, Louise (faculté de pharmacie) (jusqu'en août 2002)

BILODEAU, Claire (école d'actuariat) (à compter d'août 2002)

BOULAY, Marcel R. (médecine sociale et préventive) (à compter d'août 2002)

BRISSON, Josée (chimie) (à compter de décembre 2002)

COULOMBE, Daniel (sciences comptables) président

DUPRAS, Marcel (informatique et génie logiciel) (jusqu'en août 2002)

GOSSELIN, Maurice (école de comptabilité) représentant du Comité exécutif

JUHEL, Denis (langues, linguistique et traduction)

LAVOIE, Francine (école de psychologie) (jusqu'en décembre 2002)

Le comité s'est réuni à cinq reprises et a travaillé sur plusieurs dossiers, notamment la couverture de certains services, l'évolution des coûts des prévoyances collectives et les dispositions de la convention collective relatives aux prévoyances collectives.



### **2.3.9 Le Comité sur les communications**

Le Comité sur les communications était composé de :

FAUCHER, Alain (faculté de théologie et de sciences religieuses) représentant du Comité exécutif

KÈGLE, Christiane (littératures)

LAVIGNE, Alain (information et communication)

PARENT, Diane (économie agroalimentaire et consommation) présidente

À sa première année d'existence, le comité a tenu sept réunions. Il a d'abord appuyé l'enquête menée par deux journalistes-consultantes au moyen de groupes de discussion portant sur le rôle et l'image des professeures et professeurs d'université. Les membres ont aidé à recruter différents acteurs du campus : des personnes enseignantes, des membres du personnel administratif, des étudiantes et étudiants. Le comité a retenu certains éléments du rapport intitulé : *Démarche de communication*, par exemple le constat des perceptions plutôt positives quant à l'image socioprofessionnelle des professeures et professeurs. Le comité a commencé à élaborer son propre *Plan de communication sur le rôle et l'image des professeures et professeurs d'université*. Le comité a transmis un avis au Comité exécutif du SPUL portant sur les nombreuses demandes de placement publicitaire dans les médias écrits. Le comité s'est prononcé en faveur du maintien du caractère informatif et synthétique des *SPULTINS*, en suggérant que des contenus plus conviviaux prennent place dans des bulletins complémentaires. Les membres ont étudié le document *État de la profession* de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU). Dans son avis favorable, le comité maintient une distinction importante quant aux destinataires des communications du SPUL et de la FQPPU. Le SPUL doit se soucier du public de proximité, qu'il soit institutionnel ou social. La FQPPU doit viser les instances politiques et le grand public. Enfin, la *Politique de communication du SPUL* a fait l'objet d'une mise à jour à soumettre aux instances concernées.

## **2.4 LES COMITÉS PARITAIRES**

### **2.4.1 Le Comité paritaire des griefs**

Les représentants du SPUL au Comité paritaire des griefs étaient :

EVERETT, James (école de psychologie) président

LAREAU, André (faculté de droit)

Les membres de ce comité se réunissent à chaque mois afin de trouver des solutions aux différents griefs avant que ceux-ci ne soient, en l'absence d'entente, retirés ou soumis à l'arbitrage.

### **2.4.2 Le Comité paritaire sur l'accès à l'égalité**

Les représentantes du SPUL au Comité paritaire sur l'accès à l'égalité étaient :

LEE-GOSSELIN, Hélène (management) présidente

WEST, Gale Ellen (économie agroalimentaire et consommation)

Le comité a tenu huit rencontres sur le renouvellement des plans de redressement des 55 unités assujetties à l'opération, parce que regroupant au moins trois (3) membres du SPUL. Le rapport du comité

a été présenté le 23 mai 2003 à la vice-rectrice aux ressources humaines et à la présidente du SPUL par Hélène Lee-Gosselin et Gale Ellen West. Les plans de redressement devront faire l'objet d'un suivi régulier. Les unités doivent revoir ce plan à tous les trois ans. Les premiers plans ayant été approuvés en décembre 2001, l'opération de mise à jour devra être reprise en décembre 2004.

## **2.5 LES COMITÉS SPÉCIAUX**

### **2.5.1 Le Comité ad hoc de négociation sur la propriété intellectuelle**

Le Comité ad hoc de négociation sur la propriété intellectuelle était composé de :

AMIOT, Jean (sciences des aliments et nutrition) (jusqu'en octobre 2002)

BANVILLE, Claude (systèmes d'information organisationnels) porte-parole (à compter d'octobre 2002)

GAUDREAU, René C. (médecine) membre (jusqu'en octobre 2002) et personne-ressource (par la suite)

MOINEAU, Sylvain (biochimie et microbiologie)

THÉRIAULT, Roger (sols et génie agroalimentaire) représentant du Comité exécutif et membre du comité (à compter d'octobre 2002)

TURGEON, Jean (faculté de droit) personne-ressource

Le comité fut créé au Conseil syndical du 14 décembre 2001.

Le principal chantier du comité a été la poursuite de la rédaction d'un Règlement sur la propriété intellectuelle. Le comité s'est réuni à 26 reprises pour travailler au projet de Règlement, pour préparer les 14 rencontres à la table de négociation et pour mettre au point ses stratégies de négociation.

En plus de participer aux rencontres du Comité d'appui et de stratégie, des membres de ce comité ont participé à quatre séances du Conseil syndical. Le porte-parole du comité a également discuté de la question à plusieurs reprises avec des représentantes et représentants de différents syndicats membres de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU).

Le comité a mis fin à ses travaux le 17 avril 2003 suite au retrait du SPUL de la négociation. Il laisse une version complète et relativement achevée d'un Règlement sur la propriété intellectuelle et, surtout, un bon nombre de personnes bien informées sur la question.

### **2.5.2 Le Comité d'appui et de stratégie sur la propriété intellectuelle**

Le Comité d'appui et de stratégie sur la propriété intellectuelle était composé de :

BAILLARGEON, Richard (école des arts visuels) représentant du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) (à compter de décembre 2002)

BANVILLE, Claude (systèmes d'information organisationnels)

BERTRAND, Olivier (médecine) représentant de l'Association des médecins cliniciens enseignants de Laval (AMCEL)

BOURGOIN, Sylvain-Georges (anatomie et physiologie)

CARON, Christian (faculté de médecine dentaire) représentant de l'Association des dentistes cliniciens enseignants à la faculté de médecine dentaire de l'Université Laval (ADCEFMDUL)

DÉOM, Esther (relations industrielles) présidente du SPUL  
GAUDREAU, René C. (médecine)  
GARIEPY, Yves (faculté de pharmacie) représentant du SCCUL  
GÉLINAS, Yves (jusqu'en octobre 2002) représentant du Syndicat des professionnelles et des professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL)  
HAMEL, Gabriel (faculté de musique)  
LACOUTURE, Yves (école de psychologie)  
MALENFANT, Nicole (école des arts visuels) (jusqu'en décembre 2002)  
MOINEAU, Sylvain (biochimie et microbiologie)  
OUELLET, Elizabeth (économie agroalimentaire et consommation) représentante du SPPRUL (à partir d'octobre 2002)  
THÉRIAULT, Roger (sols et génie agroalimentaire)  
TRUDEL, Louis (réadaptation) président des assemblées du comité

Le comité a tenu 21 rencontres au cours desquelles les membres étaient mis au courant de ce qui se passait à la table de négociation et aidaient le Comité ad hoc de négociation sur la propriété intellectuelle à préparer les rencontres à la table de négociation.

### **2.5.3 Le Comité de gestion des assurances collectives**

Le Comité de gestion des assurances collectives était composé de :

COULOMBE, Daniel (*sciences comptables*) président  
JEANRIE, Chantale (*fondements et pratiques en éducation*)  
VADEBONCOEUR, Christian (*biochimie et microbiologie*)

Le comité compte cinq membres, dont trois nommés par le SPUL et deux nommés par l'Employeur.

Le comité a tenu neuf rencontres au cours de cette période. Chaque rencontre du comité était précédée d'une réunion des membres du SPUL y siégeant. Le principal dossier du comité consistait à organiser le transfert de la gestion technique des assurances collectives (prélèvements sur les paies) du Bureau de la retraite à l'Université Laval, et ce, pour des considérations légales et de faisabilité.

Outre le règlement de cas individuels particuliers et les contacts divers avec l'assureur, le comité a travaillé à des dossiers spécifiques, dont la révision de la brochure décrivant les différentes couvertures des membres du SPUL, et à la mise en place de solutions pour les membres ne bénéficiant pas des mêmes couvertures que l'ensemble des autres professeures et professeurs.

### **2.5.4 Le Comité de révision de la charge de travail**

Le Comité de révision de la charge de travail a été créé lors de la négociation de la convention collective 1999-2004. Il s'agit d'un comité permanent formé par les deux parties afin d'examiner toute contestation d'une professeure ou d'un professeur relative au caractère inéquitable de sa charge de travail. Les membres réguliers du comité, nommés par les parties, sont Huguette Dagenais (anthropologie), Michel Pézolet (chimie) et Jacques Racine (faculté de théologie et de sciences religieuses). Également

nommés par les parties, les membres substitués sont Jean-Paul Laforest (sciences animales) et Christine Piette (histoire).

L'année dernière, le comité n'avait été saisi que d'une seule contestation. La situation a été fort différente cette année puisque huit professeurs et professeuses provenant de quatre unités lui ont adressé une demande de révision de leur charge de travail. Le président du comité, Jacques Racine, a fait parvenir un rapport aux parties dans lequel il suggère des modifications au fonctionnement du comité.

### **2.5.5 Le Comité sur les statuts et l'organisation du SPUL**

Le Comité sur les statuts et l'organisation du SPUL était composé de :

AUBERT, Marcel (faculté de théologie et de sciences religieuses)

BANVILLE, Claude, (systèmes d'information organisationnels) personne-ressource

LACOUTURE, Yves (école de psychologie) président

OUELLET, Roland (fondements et pratiques en éducation) (jusqu'en août 2002)

THÉRIAULT, Roger (sols et génie agroalimentaire) représentant du Comité exécutif

Le comité a tenu 14 réunions. Il a d'abord complété la mise à jour du Cahier des comités qui regroupe toute l'information sur la constitution et les mandats des comités du SPUL, des comités paritaires et des autres comités où le SPUL est représenté. Il a ainsi initié la fusion du Comité d'application de la convention collective et du Comité des griefs.

Le comité a ensuite poursuivi son travail sur des propositions de modifications des Statuts du SPUL qui a abouti à une version complètement révisée de nos Statuts, aussi bien sur le fond que sur la forme. Cette version révisée des Statuts sera soumise pour adoption à la prochaine Assemblée générale.

Enfin, le comité s'est penché sur des annexes qui rendraient le *Guide de procédure des assemblées délibérantes de l'Université de Montréal* (4<sup>e</sup> édition révisée, 2001) conforme aux Statuts du SPUL pour la tenue des séances du Conseil syndical, d'une part, et celles de l'Assemblée générale, d'autre part. Ces deux instances seront appelées à se prononcer sur ces procédures d'assemblées en temps opportun.

### **2.5.6 Groupe de travail sur les critères d'application des primes individuelles**

La représentante et le représentant du SPUL au Groupe de travail sur les critères d'application des primes individuelles étaient :

DESCHÊNES, Claire (*génie mécanique*)

SAVARIA, Patrick (*finance et assurance*)

Le groupe de travail a été créé par une lettre d'entente incluse à la convention collective 1999-2004. Son mandat est d'évaluer et de modifier au besoin les balises et les critères qui seront utilisés pour l'octroi des primes individuelles. Le groupe s'est réuni à l'automne 2002 dans le cadre des négociations des lettres d'entente sur les primes. Les représentants du SPUL ont également rencontré ceux de la partie patronale, le 2 avril 2003, afin de vérifier l'application des critères d'attribution des primes individuelles.

## **2.6 LES COMMUNICATIONS**

Le Comité exécutif a mis beaucoup d'énergie à informer régulièrement les professeures et professeurs des activités de leur Syndicat, tant en ce qui a trait à la gestion des affaires courantes que des dossiers spéciaux.

### **2.6.1 Le *SPULTIN***

Au cours de l'année 2002-2003, 13 numéros du *SPULTIN* ont été publiés. Certains sont des numéros thématiques touchant divers aspects de l'application de notre convention collective, qui seront sans doute très utiles à nos membres à l'occasion de divers épisodes de la vie universitaire, comme l'embauche et la répartition des charges de travail. D'autres numéros ont présenté des données sur certains aspects de la carrière professorale, de la charge de travail et de la rémunération.

### **2.6.2 Le site Internet**

Le site Internet du SPUL (<http://www.spul.ulaval.ca>) a servi de toile pour diffuser à nos membres de l'information ponctuelle sur nos activités et a permis également l'accès aux documents pertinents à notre vie syndicale. C'est ainsi que les *SPULTINs* et notre convention collective sont disponibles sur ce site.

### **2.6.3 Rencontres avec les professeures et professeurs**

#### **Agrégation et renouvellement de contrat**

Une rencontre a eu lieu le 14 août 2002 entre les membres du Comité exécutif, deux membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs et les professeures et professeurs qui devaient faire une demande en vue de l'obtention de leur agrégation ou de leur renouvellement de contrat.

De plus, le 5 février 2003, les membres du Comité exécutif ont invité les professeures et professeurs à un dîner afin de les féliciter pour leur agrégation.

#### **Titularisation**

Une rencontre d'information a eu lieu le 15 janvier 2003 entre les membres du Comité exécutif, deux membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs et les professeures et professeurs qui envisageaient de faire une demande de titularisation.

#### **Retraite**

En novembre 2002, un dîner a eu lieu entre les membres du Comité exécutif et les professeures et professeurs qui ont pris leur retraite entre le 1<sup>er</sup> septembre 2000 et le 31 août 2002.

#### **Nouveaux professeurs et professeures**

Le 19 février 2003, une rencontre a eu lieu afin de souligner l'engagement des nouveaux professeurs et professeures au cours de la dernière année.

## **2.7 LES RELATIONS DU SPUL SUR LE CAMPUS**

### **2.7.1 L'Employeur et ses représentants**

Au-delà des rencontres habituelles entre le SPUL et l'Employeur, comme celles des comités paritaires, la mise en place de la nouvelle convention collective a exigé plusieurs rencontres entre des membres du Comité exécutif du SPUL et des membres de la direction de l'Université. Ces échanges ont généralement été fructueux, permettant de prévenir ou de régler les problèmes sans avoir recours aux mécanismes plus formels de règlement des différends.

### **2.7.2 Les autres syndicats et associations du campus**

Nous avons maintenu des contacts très étroits tout au long de l'année avec les autres associations et syndicats présents à l'Université Laval. Nous avons tenu plusieurs rencontres avec les dirigeantes et dirigeants de ces syndicats et associations. Il y a également eu un bon nombre de rencontres multipartites à l'occasion des réunions du Regroupement des associations et syndicats de l'Université Laval (RASUL).

Le RASUL, mis sur pied l'an dernier, regroupe les présidentes et présidents des associations et syndicats de l'Université Laval. Ce regroupement permet d'échanger sur la vie de notre institution et de poser, le cas échéant, des actions d'intérêt commun. Ce regroupement est une première à l'Université Laval. Le RASUL a tenu une dizaine de réunions au cours de la dernière année. Son action la plus tangible en 2002-2003 a été l'organisation d'un débat regroupant les candidats au rectorat, en octobre 2002.

## **2.8 SITUATION FINANCIÈRE DU SPUL AU 31 MAI 2003**

### **Fonds de fonctionnement**

La situation financière du fonds de fonctionnement du SPUL a continué de s'améliorer au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mai 2003. Le fonds de fonctionnement a réalisé un excédent de 284 625 \$ alors qu'en 2001-2002, l'excédent s'élevait à 83 522 \$. Ceci constitue une nette amélioration par rapport à l'excédent de 7 351 \$ enregistré en 2000-2001 et au déficit de 89 132 \$ constaté en 1999-2000. Les principales causes de cet excédent sont :

- ◆ La diminution des frais juridiques et des frais d'arbitrage à la suite du règlement de plusieurs griefs;
- ◆ La progression des revenus provenant des cotisations qui résulte d'une hausse de la masse salariale des professeures et professeurs admissibles au SPUL;
- ◆ La gestion des coûts d'opération du SPUL effectuée par le Comité exécutif.

### **Fonds de réserve**

Au 31 mai 2003, les actifs du fonds de réserve s'élevaient à 4 151 600 \$ en comparaison avec 3 902 000 \$ au 31 mai 2002. Ce montant représente près de 4,4 % de la masse salariale. Selon les Statuts du SPUL, le niveau normal du fonds de réserve doit représenter l'équivalent de 4 % de la masse salariale des professeures et professeurs membres de l'unité d'accréditation syndicale.

## **2.9 LES RELATIONS DU SPUL HORS CAMPUS**

### **2.9.1 La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)**

Le montant des cotisations versées à la FQPPU avait soulevé des questions lors de l'acceptation du budget annuel 2002-2003 du SPUL au Conseil syndical de juin 2002. Un dossier d'information sur les services rendus par la FQPPU a été présenté au Conseil syndical et le Comité exécutif du SPUL a été mandaté pour rencontrer le Comité exécutif de la FQPPU et l'informer de la situation. Le Comité exécutif du SPUL a par la suite fait rapport au Conseil syndical des démarches entreprises. Au cours de la dernière année, le SPUL a été présent à toutes les réunions du Conseil fédéral ainsi qu'au congrès où il a présenté les préoccupations de ses membres. Plusieurs membres du SPUL ont participé ou participent aux travaux des divers comités de la FQPPU. Lors du congrès de la FQPPU, tenu le 30 avril et les 1<sup>er</sup> et 2 mai 2003, Jean Roy (Université du Québec à Rimouski) a été élu président de la FQPPU.

### **2.10 MEMBRES ASSOCIÉS**

Au cours de la dernière année, 56 professeures ou professeurs à la retraite ont demandé de devenir « membre associé » du SPUL. Rappelons qu'en vertu des Statuts du SPUL, « les membres associés ne bénéficient d'aucun des droits réservés aux membres hormis l'accès à l'information ».

## **3. LE PERSONNEL DU SPUL**

La convention collective entre le SPUL et l'AESPUL (Association des employées du SPUL) vient à échéance le 31 mai 2004. Michel Lefrançois et Roger Thériault, vice-présidents, représenteront le SPUL dans ces négociations. Celles-ci devraient débiter en septembre 2003.

## **4. PERSPECTIVE POUR L'ANNÉE 2003-2004**

### **4.1 LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE**

Notre convention collective vient à échéance le 31 mai 2004. Conformément au Code du travail, les négociations peuvent débiter 90 jours avant l'expiration de la convention collective. Le SPUL sera prêt à déposer le projet de convention collective dès le début du mois de mars 2004. Il va de soi que l'année 2003-2004 mobilisera nos énergies afin de procéder au renouvellement de notre convention collective le plus rapidement possible.

### **4.2 LA VIE SYNDICALE**

Après une longue période de négociation et d'intenses journées de grève à l'automne 2001, la vie syndicale a semblé plus tranquille cette année. L'année prochaine cependant, les préparatifs pour le renouvellement de la convention collective nécessiteront la participation active de tous les membres. Le Comité exécutif prévoit organiser différentes rencontres qui auront lieu à l'automne 2003 afin de préparer le projet de convention collective. Les réunions du Conseil syndical et de l'Assemblée générale constitueront également des lieux importants de rendez-vous avec les membres.

### 4.3 L'INFORMATION AUX MEMBRES

Le Comité exécutif continuera de tout mettre en œuvre afin de bien informer les membres du SPUL sur l'application de la convention collective, son renouvellement et les autres sujets d'actualité. Nous continuerons d'expliquer les grandes orientations que s'est données le SPUL dans divers domaines et de susciter les commentaires et les réactions des membres à ces grandes orientations.

### REMERCIEMENTS

Les membres du Comité exécutif remercient les membres du personnel régulier et les employées et employés occasionnels du SPUL pour leur excellent travail et leur support pendant cette dernière année.

Les membres du Comité exécutif remercient également tous les membres du SPUL qui ont consacré temps et énergie au cours de la dernière année à faire valoir le point de vue des professeures et professeurs et à défendre leurs intérêts (voir la liste en annexe). Sans cette participation généreuse et enthousiaste, rien n'aurait été possible.

Merci à toutes ces collègues et à tous ces collègues.

---

Esther Déom,  
Présidente

---

Guy Allard,  
Vice-président

---

Alain Faucher,  
Vice-président

---

Maurice Gosselin,  
Trésorier

---

Michel Lefrançois,  
Vice-président

---

Marc J. Richard,  
Vice-président

---

Sylvie Tétreault,  
Secrétaire

---

Roger Thériault,  
Vice-président

Le 19 septembre 2003

**Annexe : Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2002-2003.**



## Annexe

### Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2002-2003

Guy Allard, Phytologie	Jean Amiot Sc. des aliments et nutrition	Marcel Aubert Faculté de théologie et de sc. religieuses
René Auclair École de service social	Alexandra Bachelor École de psychologie	Patrick Baker Histoire
Claude Banville Systèmes d'information organisationnels	Guylaine Barakatt Économie agroalimentaire et consommation	Claude Bariteau Anthropologie
Claude Bazin Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	Louise Beaulac-Baillargeon Faculté de pharmacie	Berthier Beaulieu Sciences géomatiques
Robert Beaugard Sc. du bois et de la forêt	Jean Bédard Sciences comptables	Alain-Yvan Bélanger Réadaptation
Guy Bellemare Finance et assurance	Claire Bilodeau École d'actuariat	Gilbert Boss Faculté de philosophie
Christèle Boulaire Marketing	Marcel R. Boulay Médecine sociale et préventive	Manon Boulianne Anthropologie
Sylvain-Georges Bourgoïn Anatomie et physiologie	Josée Brisson Chimie	Louise Brisson Biochimie et microbiologie
François Brochu Faculté de droit	Christian Brunelle Faculté de droit	Paul Cadrin Faculté de musique
Claude Camiré Sc. du bois et de la forêt	Charles Capaday Anatomie et physiologie	Laurence Capus Informatique et génie logiciel
Alain Cardou Génie mécanique	Hélène Cardu Fondements et pratiques en éducation	Jean Caron Sols et génie agroalimentaire
Monique Carrière Réadaptation	André Castonguay Faculté de pharmacie	Mohamed Chahine Médecine
Francine Chaîné École des arts visuels	Fatiha Chandad Faculté de médecine dentaire	Paul F. Charest Anthropologie
Pierre M. Charest Phytologie	Yvan Chouinard Sciences animales	Jean Collin Phytologie
Yvan Comeau École de service social	Marc Constantin Géologie et génie géologique	Hélène Cossette École d'actuariat
Daniel Coulombe Sciences comptables	Gilles Roland D'Avignon Opérations et systèmes de décision	Huguette Dagenais Anthropologie
Roger de la Garde Information et communication	Esther Déom Relations industrielles	Claire Deschênes Génie mécanique
Josée Desharnais Informatique et génie logiciel	Serge Desnoyers Pédiatrie	Johanne Dompierre Relations industrielles

François M. Doré Médecine	Guy Doré Génie civil	Daniel Dostaler Phytologie
Michel A. Duguay Génie électrique et génie informatique	Marcel Dupras Informatique et génie logiciel	James Everett École de psychologie
Alain Faucher Faculté de théologie et de sc. religieuses	Anne-Marie Fortier Littératures	André Fortin Mathématiques et statistique
Josée Fortin Sols et génie agroalimentaire	Yves Fortin Sc. du bois et de la forêt	Renée-Marie Fountain Études sur l'enseignement et l'apprentissage
Michel Frenette Biochimie et microbiologie	Laimonis Gailis Médecine	Isabelle Galibois Sc. des aliments et nutrition
Jacques Gallichand Sols et génie agroalimentaire	Udaya S. Ganguly Génie électrique et génie informatique	René C. Gaudreault, Médecine
Antoine Gautier Opérations et systèmes de décision	Ghislain Gendron, professeur retraité Phytologie	Christian Genest Mathématiques et statistique
Luc Giasson Faculté de médecine dentaire	Maurice Gosselin École de comptabilité	Martin Grenon Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Gabriel Hamel Faculté de musique	Matthew Hatvany Géographie	Marc Hébert O.R.L.O.
Patrick Hébert Génie électrique et génie informatique	Diane Huot Langues, linguistique et traduction	Robert Hurley Faculté de théologie et de sc. religieuses
Talbot Charles Imlay Histoire	Chantale Jeanrie Fondements et pratiques en éducation	Jacques Jobin Sciences géomatiques
Julianna Juhász Faculté de pharmacie	Denis Juhel Langues, linguistique et traduction	Bernard Keating Faculté de théologie et de sc. religieuses
Christiane Kègle Littératures	Richard Kinkead Pédiatrie	Claude Labrie Anatomie et physiologie
Marie J. Lachance Économie agroalimentaire et consommation	Yves Lacouture École de psychologie	Serge Laflamme Faculté de musique
Robert Lagacé Sols et génie agroalimentaire	Philippe Landreville École de psychologie	Gisèle Lapointe Sc. des aliments et nutrition
Paul-André Lapointe Relations industrielles	André Lareau Faculté de droit	Louis Larochelle Anatomie et physiologie
Simon Larose Études sur l'enseignement et l'apprentissage	Frédéric Laugrand Faculté de théologie et de sc. religieuses	Denis Laurendeau Génie électrique et génie informatique

Marc R. Laverdière Sols et génie agroalimentaire	Alain Lavigne Information et communication	Claude Lavoie Aménagement
Francine Lavoie École de psychologie	Estelle Lebel Information et communication	Chantal Leclerc Fondements et pratiques en éducation
Anh Leduy Génie chimique	Hélène Lee-Gosselin Management	Martin Lee-Gosselin Aménagement
Michel Lefrançois Sciences animales	Gérald Lemieux Biochimie et microbiologie	Nicole Malenfant École des arts visuels
Marie-France Maranda Fondements et pratiques en éducation	Richard Marcoux Sociologie	Ronald Martineau Biologie médicale
Lionel Menev Langues, linguistique et traduction	Jean-Gabriel Migneron École d'architecture	Denis Moffet Finance et assurance
Sylvain Moineau Biochimie et microbiologie	Roberta Mura Études sur l'enseignement et l'apprentissage	Luc Nadeau École de comptabilité
François Nault Faculté de théologie et de sc. religieuses	Thanh Tung Nguyen-Dang Chimie	Manon Niquette Information et communication
Luc Noreau Réadaptation	Denise Ouellet Sc. des aliments et nutrition	Hector Ouellet École de service social
Roland Ouellet Fondements et pratiques en éducation	Paul-Victor Paré École de comptabilité	Diane Parent Économie agroalimentaire et consommation
Michel Pézolet Chimie	Christine Piette Histoire	Jean Plante Fondements et pratiques en éducation
Richard Pleau École d'architecture	Jean-Bernard Pocreau École de psychologie	Jacques Racine Faculté de théologie et de sc. religieuses
Marc J. Richard Génie mécanique	André Richelieu Marketing	Benny Rigaux-Bricmont Marketing
Claude Roberge Biologie médicale	Jean-Loup Robert Génie civil	Michel Rocheleau Géologie et génie géologique
Mahmoud Rouabhia Faculté de médecine dentaire	Marie-Christine Roy Systèmes d'information organisationnels	René Roy Physique, génie physique et optique
Patrick Savaria Finance et assurance	Denis Simard Études sur l'enseignement et l'apprentissage	Lise Tessier École de service social
Sylvie Tétreault Réadaptation	Roger Thériault Sols et génie agroalimentaire	Nicole Tourigny Informatique et génie logiciel
Francine Tremblay Sc. du bois et de la forêt	Germain Trottier École de service social	Louis Trudel Réadaptation

Jean Turgeon Faculté de droit	Christian Vadeboncoeur Biochimie et microbiologie	Réal Vallée Physique, génie physique et optique
Marc Vallières Histoire	Pierre Valois Fondements et pratiques en éducation	Éric Van der Schueren Littératures
Chantal Viens Faculté des sc. infirmières	Philippe Voyer Faculté des sc. infirmières	Gale Ellen West Économie agroalimentaire et consommation